



Chaînes de Services et d'Amitié asbl

48, rue de Stembert – 4800 VERVIERS

N° d'entreprise obligatoire : 0.414.134.966

087/35.14.65. – info@csav.be

Compte : BE47 7765 9927 4080

www.csav.be

Asbl reconnue et subsidiée par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Projet d'Accueil des camps d'été

PROJET PÉDAGOGIQUE (P.P.)

L'asbl « Chaînes de Services et d'Amitié » propose, chaque été, plusieurs séjours à la mer (Bredene) et en Ardennes (Wavreumont). Ceux-ci sont destinés à des enfants âgés entre 6 à 12 ans, issus de familles défavorisées de l'arrondissement de Verviers, ne bénéficiant en général d'aucune autre possibilité de partir en vacances.

Que souhaitons-nous offrir aux enfants ? « *Un mot qui fait rêver : des VACANCES ! A travers celles-ci, c'est sortir l'enfant très souvent de la précarité, parfois de quartiers quelque peu « ghettos », lui offrir un encadrement éducatif et des loisirs qui ne sont pas des réalités virtuelles. C'est s'ouvrir à la vie en communauté et, dès lors, avoir dans le respect, le goût des autres* » (Philippe MASSART, président du Conseil d'Administration).



Les objectifs pédagogiques

Les séjours de vacances C.S.A. poursuivent des objectifs de détente et d'apprentissage à deux niveaux :

1. Pour l'enfant :

- ❖ Apporter l'évasion et l'amusement durant les congés d'été, qui peuvent parfois sembler longs pour certains.
- ❖ Permettre la continuité des apprentissages de l'année scolaire à travers différentes activités : grands jeux, balades, petits jeux extérieurs et intérieurs, chants/expressions théâtrales, bricolages, ateliers cuisine, sortie de détente ou sortie culturelle, ...
- ❖ Expérimenter la vie en groupe durant 8 ou 10 jours. Les rapports entre tous se veulent solidaires et bienveillants.
- ❖ Prendre conscience de l'importance d'un horaire journalier, de l'hygiène corporelle et alimentaire, de la gestion de ses affaires personnelles (de sa valise).
- ❖ Appréhender sereinement la séparation temporaire avec sa famille.
- ❖ Le camp C.S.A., c'est aussi profiter du bon air (mer ou campagne), sortir du contexte habituel avec d'autres enfants parfois issus d'un autre quartier.



2. Pour les animateurs volontaires, souvent jeunes adultes :

- ❖ Être confronté à un autre milieu.
- ❖ Se responsabiliser face aux enfants (et plus particulièrement d'un petit groupe).
- ❖ Vivre une expérience unique et développer ses compétences dans le domaine de l'animation, de la gestion de groupe/conflit, de la créativité ou de l'intendance.
- ❖ S'enrichir de rencontres, d'échanges et d'expériences avec les enfants et entre animateurs.



Les moyens

1. L'infrastructure et son aménagement/équipement :

« Un Toit pour l'Amitié » à Bredene

La maison offre un accueil chaleureux pour nos groupes. L'asbl C.S.A est propriétaire du bâtiment depuis 1990. Régulièrement rénové, notamment grâce à un subside de la Fondation Roi Baudouin, le lieu répond à toutes les normes en matière de sécurité et est soumis à un contrôle annuel par la direction incendie (service pompiers d'Ostende).

Le rez-de-chaussée comprend : une entrée, une pièce de vie/réfectoire, une cuisine équipée pour collectivité, une arrière-cuisine servant de pièce de rangement avec équipement nécessaire à l'intendance, une salle d'eau avec 5 douches communes et 4 éviers, 3 WC, 1 machine à lessiver et 1 séchoir.

À l'arrière, une cour et une réserve de jeux.

Le 1^{er} étage comprend : 4 chambres avec lits superposés, 1 salle de bains et 2 WC.

Le 2^{ème} étage comprend : 2 chambres avec lits superposés et un grenier.

Un voisin est désigné sur place pour gérer les clés et l'entrée/la sortie des groupes. Il reste également disponible en cas de besoin au niveau du bâtiment.

« Un Toit pour l'Amitié » se trouve dans une rue à maisons mitoyennes. La plage se trouve à quelques centaines de mètres de la maison et accessible grâce à une passerelle sécurisée qui relie la rue aux dunes. Une plaine de jeux et un terrain de foot sont également tout proches.



« Un monde à Part » à Wavreumont (Stavelot)

Ce gîte est géré et entretenu par une asbl indépendante dont l'inspection incendie est faite de façon annuelle.

De plain-pied, le bâtiment comprend une entrée et un grand sas entre la partie « jour » et la partie « nuit ».

La partie « jour » comprend : une pièce centrale/réfectoire, une cuisine équipée pour collectivité et une pièce de rangement.

La partie « nuit » comprend : un dortoir pour 18 personnes avec lits superposés, une chambre pour 4 personnes, une dernière pour 2, une salle d'eau avec 5 douches communes, 4 éviers et 1 douche individuelle, une pièce de rangement, 1 machine à lessiver et 1 séchoir, 3 WC.

Le gîte est idéalement retiré de la route et dispose d'une grande prairie pour les jeux extérieurs. Il est proche d'une forêt où le groupe peut aller se balader ou s'adonner à différents jeux.



2. Le matériel mis à disposition des enfants :

Une animatrice permanente aux C.S.A. est référente pour la préparation et le rangement du matériel des séjours. Chaque équipe d'animation vient chercher son matériel avant le départ.

Sont répartis entre les 4 séjours :

- ❖ Plusieurs caisses de vivres, récoltes des opérations « Arc-En-Ciel » et « Verviers ma Ville Solidaire » : pâtes, riz, bonbons, légumes et autres conserves... Les produits frais sont achetés sur place, notamment grâce au soutien financier de l'ONE.
- ❖ Une pharmacie : soins pour les blessures, médicaments homéopathiques, shampoings anti-poux, crèmes solaires, accessoires d'hygiène, ...
- ❖ Des draps de lits et alèses, et des vêtements si cela est nécessaire.
- ❖ Des foulards avec logo C.S.A. pour l'équipe d'animation/intendance. Pour les enfants, ce sont des foulards aux couleurs de leur équipe qui leur sont offerts.
- ❖ Du matériel de jeux extérieurs, de bricolage, des livres, éventuellement quelques jeux de société. Ceux-ci sont demandés par les équipes à l'animatrice référente.



A Bredene, une remise à l'arrière de la maison est remplie de matériel : jeux d'intérieur et d'extérieur, livres, vêtements, jeux de plage, ... si bien que les animateurs habitués l'appellent : « La caverne d'Alibaba des C.S.A. » !

Le gîte « Un monde à Part » à Wavreumont ne dispose pas de tout ce matériel. L'animatrice référente prépare donc plus de jeux pour ce séjour-là.

Les activités et les temps libres

La journée d'un camp C.S.A. commence par un réveil en musique, souvent liée au thème choisi ou spécifique à la journée. Le temps pour les enfants de se préparer, le déjeuner les attend généralement vers 8h30.

Après un temps de tâches communes (vaisselle, nettoyage du réfectoire, de la cour et des sanitaires), le rassemblement permet de lancer l'activité du matin : petits jeux à la plage ou à la plaine (Bredene) - dans la prairie (Wavreumont), choix d'ateliers, cuistax ou vélos, ...



Après le dîner et un moment de repos/sieste, l'après-midi est généralement consacré à un plus grand jeu en lien avec le thème du camp. Celui-ci permet de développer l'amusement, l'imaginaire, l'esprit d'équipe, l'entraide, la coopération, l'effort, la découverte de ses capacités, ...



Le grand jeu de l'après-midi se clôture souvent par le goûter. A Bredene, après celui-ci, vient le moment tant attendu de tous : la baignade. C'est donc le moment d'enfiler son maillot et de faire un petit plongeon dans la mer du Nord. En retardant ce moment, cela permet d'éviter les horaires de forte chaleur, mais également ceux de forte affluence sur la plage.



Avant le souper, les enfants se lavent en petites équipes du même genre.

Pour clôturer la journée, une veillée ou une activité du soir (veillée chantée, contée et/ou déguisée, jeux « casino » ou « Fort Boyard ») avec, à la fin, quelques chansons douces ou une histoire avant le coucher. *Annexe 1 : horaire d'une journée à Bredene.*



Evidemment, les activités et horaires sont adaptés en fonction de l'âge des enfants, ils varient donc d'un séjour à l'autre. La météo est un facteur prédominant qui demande aussi aux équipes d'adapter leur programme d'activités.

Les temps libres sont présents durant l'avant-midi (à la plaine, dans le sable ou dans la prairie), après les repas ou en attendant qu'un groupe finisse une activité. Un temps de parole et d'écoute est donné également pendant les douches des autres groupes (voir plus bas : les évaluations).



Le départ et le retour

1. Le départ à la gare :

L'équipe du séjour se donne rendez-vous à l'avance, généralement dans les locaux des C.S.A. à Verviers, pour un rappel des éléments importants de la journée et du séjour.

Après ce temps de concertation, une camionnette est prévue pour charger les bagages animateurs (et plus tard, ceux des enfants), les vivres, les décors, la pharmacie et le matériel divers.

Le départ et l'accueil des 16/24 enfants est prévu à 12h30 à la gare de Verviers (un peu plus tard pour Wavreumont). Les tâches ont été réparties, à chacun son rôle : accueil des familles, prise des présences, récolte des documents d'identité, surveillance des enfants, chargement des valises, ...

Le 1^{er} grand rassemblement avec les enfants et les parents se fait sur le quai de la gare. Il permet de présenter les animateurs, le thème du camp, de rappeler les grands principes du déroulement du camp, l'expérience et le bénévolat de l'équipe d'animation, l'utilisation de la page Facebook « Vacances CSA » et de répondre aux dernières questions éventuelles.

Pour Bredene, le train est pris jusqu'à la gare d'Ostende. Le trajet est souvent propice à la prise de connaissance entre enfants et animateurs. La magie des vacances opère déjà...



En général, une première balade est prévue entre la gare d'Ostende et la maison à Bredene. En effet, le groupe peut prendre le bateau (navette gratuite toutes les 15 minutes au départ d'Ostende), s'ensuit alors une marche le long de la plage qui peut parfois paraître interminable tellement l'impatience est grande. En fonction de la météo, le groupe prend parfois le tram (surtout les petits).



Pour Wavreumont, le trajet ne se fait pas en train, mais ce sont des chauffeurs bénévoles qui transportent les enfants, leurs bagages et le matériel nécessaire jusqu'au gîte de Wavreumont. C'est l'occasion de déjà faire quelques rencontres dans la voiture.

2. Le retour :

Dès l'avant-dernier jour, le groupe prépare le départ : valises, pré-rangement de la maison, ...

L'organisation précise du rangement et du nettoyage est propre à chaque séjour, mais un canevas a été réalisé par un responsable afin d'aider au mieux les équipes pour le dernier jour.
Annexe 2 : canevas rangement du dernier jour.

Pour Bredene, le temps du retour en train est arrivé. Pour Wavreumont, ce sont les chauffeurs bénévoles qui assurent également le trajet du retour jusque Verviers.



Certaines fois, le groupe a préparé une petite danse pour montrer aux familles à l'arrivée à Verviers. En tout cas, chaque enfant repart la tête pleine de souvenirs et avec au moins une photo de ses vacances.

L'organisation des temps de repas

Habituellement, ce sont 2 à 4 personnes qui s'occupent de l'intendance d'un séjour, cela s'organise en fonction du nombre d'enfants présents (16 ou 24).

Les repas se veulent équilibrés et, si possible, avec un potage par jour, surtout pour le séjour des plus petits, car ils ne mangent pas toujours les légumes. Une fois par jour, les enfants reçoivent également un fruit en guise de collation ou de dessert. Les produits frais sont privilégiés dans les achats sur place (en hypermarché ou parfois sur le marché).

Chaque équipe d'intendance réalise les menus des vacances à l'avance, et ce, en gardant un équilibre dans les propositions. Elle s'adapte selon les denrées fournies par les récoltes dont bénéficie l'association et respecte au mieux l'horaire prévu de repas. L'équipe d'intendance prend également le soin de respecter les régimes alimentaires de chacun ainsi que les éventuelles allergies.



Même si les enfants sont installés à table en petites équipes, c'est un moment privilégié en grand groupe et tout le monde attend d'être servi pour commencer à manger. Avant de débiter le repas, la traditionnelle chansonnette « Mon petit ventre... » est également entonnée.

Aller aux toilettes et se laver les mains avant le repas est également rappelé à tous, et particulièrement aux plus jeunes (pour les toilettes).

Un goûter est prévu tous les jours vers 16h.

Le programme d'un camp intègre parfois des ateliers cuisine : les enfants font de la mousse au chocolat, des cookies, des crêpes, de la mousse de saumon, des gâteaux d'anniversaire, ...



Enfin, l'intendance est informée la veille si des repas éventuels sont à prévoir en pique-nique pour les sorties toute la journée.

Les partenaires

Nos premiers partenaires sont les enfants et les parents. Le bien-être et l'amusement des enfants sont au centre de nos actions.

Pour les inscriptions et prises en charge financières, l'assistante sociale permanente aux C.S.A. collabore avec les services sociaux présents sur le quartier mais aussi en dehors : C.P.A.S, S.A.J./S.P.J., mutuelles, maisons médicales, S.A.S.E., internats ou institutions...

Certains partenaires apportent un subside de fonctionnement réexaminé chaque année grâce à un dossier : l'ONE, la Fondation Roi Baudouin, certains services clubs, ...

Des entreprises de la région verviétoise sont de temps en temps sollicitées par les équipes. Certaines acceptent d'aider un séjour par l'un ou l'autre « coup de pouce » : cadeaux/gadgets pour la soirée « casino », nourriture, prêt de camionnette, réductions, ...

Les commerces locaux de Bredene soutiennent également les C.S.A. : d'année en année, les petits commerces du quartier reconnaissent nos groupes et une collaboration s'installe. Notamment, le libraire du coin de la rue et le marchand de location de vélos/cuistax sont devenus des personnages incontournables des vacances C.S.A. !



Les enfants

1. Répartition des places dans les 5 séjours :

Au total, 88 places sont disponibles pour nos séjours : 24 enfants x 3 séjours pour Bredene et 16 enfants x 1 séjour pour Wavreumont.

L'assistante sociale organise les rencontres avec les familles au bureau de l'association du mois de mars au mois de juin. C'est elle qui détermine, avec le parent, le séjour auquel l'enfant participera en fonction de plusieurs éléments : l'âge, l'année scolaire et la maturité de l'enfant, l'évaluation de l'année précédente, les limites de places des séjours, les impératifs de dates pour la famille, l'équilibre filles/garçons, ...

Au début de la période des inscriptions, une priorité est donnée aux enfants déjà inscrits aux C.S.A. (séjours de l'année précédente, école de devoirs ou animations) et aux familles habitant le quartier. Par la suite, les inscriptions sont ouvertes à toutes les familles de l'arrondissement de Verviers.

Lors du rendez-vous d'inscription, un dossier est rempli. Celui-ci reprend plusieurs informations personnelles liées à l'enfant : sa situation familiale, son état de santé, son comportement, ...

2. Formation de petites équipes à l'intérieur du séjour :

Une fois les inscriptions terminées, le responsable de camp et ses animateurs forment 4 équipes de 6 enfants. C'est avec ce petit groupe et 2-3 animateurs référents que l'enfant va évoluer durant ses vacances.

De manière générale, dans les séjours à Bredene, on retrouve 2 équipes de 6 garçons et 2 équipes de 6 filles selon les âges et les fratries (on essaie que les frères et sœurs ne soient pas ensemble pour privilégier d'autres amitiés). Les évaluations des séjours précédents ou le comportement décrit de l'enfant sont également pris en compte. Le plan des équipes est parfois réadapté selon les circonstances durant le séjour.

Une couleur est attribuée à chaque petite équipe et un foulard en tissu de cette couleur est donné à chaque enfant. Les enfants sont encore plus visibles en groupe et chacun s'approprie l'identité d'une équipe.



A Wavreumont, le bâtiment étant agencé avec un seul dortoir, les équipes sont moins présentes.

3. La participation des enfants :

Les enfants participent aux animations ainsi qu'à la vie en communauté. Ils ne sont pas toujours habitués à être sollicités mais sont souvent demandeurs de réaliser eux-mêmes des jeux simples avec un but précis (une histoire, retrouver un personnage, ...).

Quant aux tâches communes, les enfants y participent de manière active en équipe : aide à la vaisselle, au rangement, au nettoyage... et ce, en plus de la tenue de ses propres affaires, ce qui n'est pas toujours évident pour certains. D'autres ont l'habitude de le faire aussi à la maison.

4. L'accueil des enfants à besoins spécifiques :

Nous accueillons et inscrivons chaque enfant sans distinction ni discrimination (respect du Code de Qualité). Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée, selon les places disponibles. Quelques conditions sont établies à l'avance : âge, domicile, pas d'autres possibilités de vacances, ...

Certains enfants accueillis cumulent plusieurs particularités : difficultés dans les apprentissages scolaires ou du quotidien, léger retard, difficultés comportementales (hyperactivité ou autre), d'expression, de confiance en soi, déficiences légères visuelles/auditives, régime particulier, ... L'assistante sociale prend note de la description des précautions particulières pour chaque enfant et l'équipe d'animation tente de s'y adapter.

Les problématiques plus lourdes ou un handicap modéré à sévère sont, par contre, plus compliqués à gérer par nos animateurs volontaires. En effet, il nous est compliqué d'accueillir des enfants qui demandent un suivi individuel.

Malgré un dossier pré-rempli assez développé, dans certaines situations, plusieurs problématiques ne sont découvertes qu'à la suite du séjour. L'assistante sociale tente alors d'évaluer cela avec la famille et/ou les services entourant le jeune. Elle propose aussi quelques fois une rencontre entre la famille et le responsable du camp. Le but est alors d'estimer l'adéquation entre le projet d'un nouveau camp aux C.S.A. et une prise en charge optimale de l'enfant. Exclure un enfant n'est jamais souhaité, ni évident. Dans ces cas rares, l'assistante sociale tente d'orienter la famille vers d'autres stages plus adaptés.

5. L'évaluation :

Pendant le séjour

Il s'agit d'une auto-évaluation des enfants et de leur journée (souvent après la douche). C'est un beau moment d'échanges pendant lequel l'animateur peut encourager ou conseiller l'enfant pour que son camp se passe au mieux. Cette évaluation est parfois fabriquée/décorée selon le thème des vacances.

Après le séjour

Les référents de chaque équipe et/ou le responsable du séjour rédigent un mot d'évaluation à destination de l'assistante sociale. Le but est double : garder une trace de la participation de l'enfant et garder une trace de la manière dont cela s'est passé avec lui pour les séjours suivants, et éventuellement pour la famille.

Si nécessaire, il est également fait part à l'assistante sociale d'une évolution positive ou négative importante ou encore, le relevé de graves difficultés rencontrées avec l'enfant. Il peut, dans ce cas, y avoir un échange après le camp sur la situation d'un enfant. Le dialogue est essentiel entre l'équipe d'animateurs volontaires, l'assistante sociale et la famille.

Les règles de vie

Vivre en groupe implique qu'un certain nombre de règles soient mises en place et respectées par tous les membres du groupe. Les règles peuvent être construites ou respectées de différentes manières en fonction des personnes responsables du camp, mais essentiellement en fonction de l'âge des enfants auxquels le camp s'adresse.

De manière générale, les règles de vie évoluent dans un dialogue permanent pendant tout le séjour, elles ne sont pas figées et sont susceptibles de modifications en cas de besoin.

Pour chaque camp, les animateurs expliquent ce que sont les règles « négociables » et « non négociables ». Toutefois, dès le départ, les enfants sont fortement invités à :

- ❖ S'écouter ;
- ❖ Être polis ;
- ❖ Respecter les autres et les consignes ;
- ❖ Être solidaires, partager ;
- ❖ Garder le matériel en bon état ;
- ❖ Manger proprement ;
- ❖ Participer aux tâches quotidiennes.

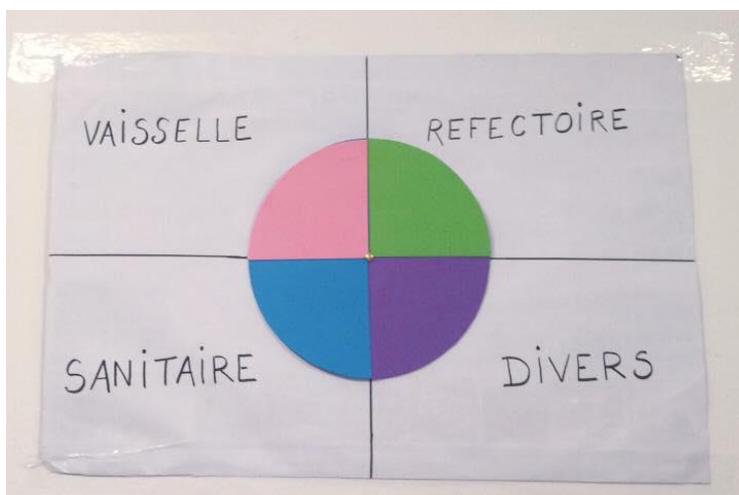
En général, plus le camp avance et plus les enfants connaissent les règles. Généralement, les animateurs répètent l'une ou l'autre règle plusieurs fois au début du camp, jusqu'à ce que les enfants les enregistrent.

Construction des règles

Pour certains camps, au début du séjour (souvent, la première matinée du camp), les animateurs prévoient un temps de parole avec les enfants. Ce moment est consacré pour choisir, mettre en place des règles de vie. Ensuite, un animateur prend note sur un grand support. Les animateurs impriment des images et des mots-clés, ils demandent ensuite aux enfants de venir les accrocher. Une fois les mots et les images remplacés par les enfants, ils relisent ensemble la charte (un enfant lit à chaque fois un point). Pour terminer, les enfants et les animateurs signent la charte.

Pour d'autres camps, les règles sont construites par l'intermédiaire d'affichettes réalisées par le biais d'ateliers créatifs. Les enfants exposent sur les murs et de manière visible pour tous, leurs créations.

Un support supplémentaire utilisé est celui du « tableau des tâches ». Afin de faire participer les enfants aux tâches quotidiennes de la maison, chaque équipe dispose de sa tâche à réaliser par jour.



Lorsque les plus « grands » partent en camp, il est rare que ce soit pour la première fois. En général, ils sont relativement habitués et connaissent les règles à respecter, c'est pourquoi un support visuel n'est plus utilisé. Toutefois, si certains enfants sont nouveaux, les règles sont tout de même rappelées oralement ou expliquées par les camarades.

Pour plusieurs camps, en plus d'afficher la charte dans le réfectoire, les animateurs affichent également le rappel des différents « pictogrammes » : « Toilettes réservées aux animateurs », « Interdiction de monter sur l'échelle », « Interdiction de jouer au ballon dans la cour », ...). Les règles sont évidemment répétées oralement afin que chacun comprenne et enregistre les règles écrites. Pour éviter le bruit et les gestes violents, des dessins ont été affichés au mur à Bredene.

Ci-dessous, voici un exemple de charte rédigé lors d'un camp :



Chaque camp dispose donc de ses propres règles, mais les camps visent une harmonisation afin que les enfants présents aux camps dès leur plus jeune âge observent les mêmes valeurs et règles de vie lors de tous les camps auxquels ils participeront.

Respect des règles

Comme dit précédemment dans le point concernant l'évaluation, à la fin de chaque journée, après la veillée du soir ou lorsque d'autres sont à la douche, les enfants et les animateurs vivent un moment d'échange en équipe. Ils ont le droit de donner leur avis, de partager leurs émotions, les points positifs et négatifs de la journée, ... C'est également un moment propice au rappel des règles de vie ainsi que de l'importance de les respecter.

Un enfant par jour est récompensé avec ce qu'on appelle le « maillot jaune ». Ce maillot signifie que l'enfant a eu un comportement irréprochable, qu'il a respecté les règles et ses animateurs, qu'il a participé aux jeux et encouragé ses camarades lors de la journée précédente. Il a alors le droit de le porter durant toute la journée, jusqu'à ce qu'un autre maillot jaune soit désigné au rassemblement suivant. Le « maillot de la progression » est également utilisé afin de

récompenser l'enfant qui a progressé par rapport aux jours précédents afin de l'encourager à continuer de la sorte.

En cas d'écart par rapport à une règle, les animateurs prennent le temps de comprendre pourquoi l'enfant ne respecte pas les règles. Parfois, si l'enfant a beaucoup de remarques, les animateurs font une nouvelle charte avec l'enfant concerné. Les animateurs et l'enfant réécrivent, en détail, tout ce qu'il faut faire pour mieux se comporter. Ils rédigent alors un pacte/défi pour une certaine durée.

Toutefois, il est vrai que pour certains enfants, il leur est parfois demandé d'accomplir une tâche pour la collectivité, notamment dans le but de les écarter momentanément du groupe et de leur permettre de réfléchir à leurs actes/paroles. Par exemple, ils apportent leur aide en cuisine (courses, éplucher les légumes, vaisselle, ...).

Le respect des rythmes

Chaque enfant a un rythme propre en fonction de son âge, de sa personnalité, de ses intérêts, ...

En dehors du respect d'un horaire établi, nous pensons qu'il est primordial de porter attention au rythme du groupe. En cas de fatigue, par exemple, nous n'hésitons pas à retarder le réveil, prolonger le temps de « sieste » ou avancer le coucher. En raison d'un élément individuel (maladie, besoin de repos ou autre), l'équipe d'animation peut aussi décider d'adapter le programme ou dispenser un enfant d'une activité.

Le moment « sieste » est un bon exemple également : certains en ont besoin, d'autres non. Les animateurs veillent à faire respecter un moment de calme sans pour autant que la sieste soit obligatoire.

Pour la nuit, au moins un animateur dort avec les enfants dans chaque chambre (par équipe). Ainsi, si un enfant doit se relever la nuit, il y a toujours un animateur qui est présent.



Les relations avec les parents

Les premiers contacts avec les parents se déroulent lors de l'inscription auprès de l'assistante sociale. Les questions des familles sont abordées et toutes les explications sont données. L'assistante sociale encode tous les éléments nécessaires : coordonnées, situation familiale, fiche médicale, autorisations parentales, ... Le dossier est signé par le parent responsable. Celui-ci repart avec les documents lui confirmant l'inscription et les renseignements de paiement.

Les informations telles que les heures de départ et de retour du séjour, le rappel du paiement, la liste du matériel à emporter, ... sont envoyées par courrier au domicile de l'enfant un mois avant le départ au camp.

Durant le séjour, lorsque la permanence au bureau des C.S.A. n'est pas accessible (week-end, congés, ...), le numéro de GSM du membre du Conseil d'Administration responsable des camps est renseigné sur le répondeur de l'association en cas d'urgence.

Depuis quelques années, une page Facebook intitulée « Vacances CSA » est également à disposition des parents. A une époque où les réseaux sociaux ont pris une grande place dans nos vies, ce moyen de communication permet de donner des nouvelles du séjour à un grand nombre de personnes gratuitement. Par mesure de précaution et pour éviter tout débordement, aucune photo des enfants n'est postée sur cette page.

Durant le camp, il est proposé à l'enfant d'envoyer une carte postale à la personne de son choix. Cela fait d'ailleurs souvent l'objet d'une activité spécifique en matinée.

En cas de gros souci avec l'enfant ou d'un besoin d'une précision importante, le responsable du séjour peut également joindre le parent grâce au dossier d'inscription.

L'encadrement

1. Le recrutement du coordinateur et des animateurs :

Les nouveaux animateurs sont recrutés via les animateurs déjà présents dans les séjours, souvent de bouche à oreille. Pour assurer une bonne relève, et lorsqu'il manque des animateurs, certains volontaires et/ou les permanents se rendent également dans les écoles.



Le coordinateur d'un séjour (appelé « chef de camp » aux C.S.A.) est très souvent un ancien animateur qualifié ayant à son actif plusieurs séjours. Par ses expériences, ses études et/ou sa profession, il a déjà pu se forger de bonnes connaissances pour gérer un séjour C.S.A. (reconnu Centre De Vacances). Certaines équipes préfèrent même avoir deux coordinateurs, cela permet de pouvoir s'appuyer sur les atouts de chacun et d'avoir une vue plus complète de l'organisation.

2. La qualification des encadrants et la composition d'une équipe :

L'ensemble de l'équipe doit comporter un coordinateur (breveté ou assimilé) et au moins deux animateurs qualifiés. Chaque animateur/intendant signe une convention de volontariat avant le début de son premier séjour. Cette convention est valable un an et est renouvelable tacitement.

Annexe 3 : convention de bénévolat.

Nous rendons, chaque année, un dossier de subvention à l'ONE respectant les normes du décret et comprenant : la liste des présences des enfants et animateurs avec les preuves des qualifications, le relevé des infrastructures, ...

3. La préparation de l'accueil :

Plusieurs réunions de préparations sont nécessaires pour l'organisation optimale du programme d'activités de chaque séjour. Selon les équipes (nouvelles ou anciennes), il faudra se concerter en réunion, par mail, se répartir les rôles, déterminer un thème et les personnages qui seront joués, trouver le matériel, ...

La connaissance du Projet d'Accueil et les formalités administratives

Les formalités administratives (conventions de bénévolat, farde pour le responsable de séjour, le Projet d'Accueil, ...) sont préparées par l'assistante sociale, les administrateurs en charge des séjours et les chefs de camps. Les dossiers des enfants sont également transmis à chaque responsable de séjour qui fournit les renseignements, au besoin, aux animateurs référents.

Chaque année, des réunions rassemblent les acteurs s'impliquant dans les camps, principalement les administrateurs et chefs de camps. Les points principaux sont rappelés et chacun peut en profiter pour poser des questions ou demander de l'aide sur un point qui pose problème. Les administrateurs se tournent vers le reste du Conseil d'Administration en cas de besoin.

Depuis 2023, une journée de formation à destination de tous les bénévoles des camps est également mise en place : partage d'expériences entre animateurs, exposé d'un contenu selon les demandes sur un thème particulier, ...

Le présent Projet Pédagogique fera l'objet d'une information à tous, sur base du document placé dans une farde ainsi que sur le site internet (www.csav.be).

1. L'accompagnement de terrain :

Certains moyens sont mis en place au sein des équipes pour permettre de donner des pistes et guider les animateurs : les réunions, la farde du chef de camp et ses différents documents, des guides d'organisations extérieures (scouts, Centre de formations, ONE, campagne Yapaka, ...).

L'association crée au fur et à mesure des documents destinés soit à l'ensemble des équipes, soit de manière plus ciblée ou selon les rôles (responsables, animateurs ou intendants).

2. L'évaluation :

Après le séjour, les animateurs rendent un questionnaire d'évaluation réalisé en équipe. Les questions sont variées (ouvertes, semi-ouvertes ou fermées). Les objectifs principaux sont : apporter un temps d'arrêt/de réflexion, relever les points positifs et les points d'amélioration, envisager les camps de l'année suivante.